



Marseille Web Fest

Festival international de la web-série

REGLEMENT RULES OF PROCEDURE

ARTICLE 1 – Objet / Purpose

Le Marseille Web Fest est le festival international de la web-série de fiction. Sa cinquième édition se tiendra en octobre 2015 à Marseille en France. L'association marseillaise IMAGO porte son organisation.

Ses objectifs sont :

- Mettre en compétition 25 web-séries internationales face à un jury de professionnels internationaux.
- Faciliter la rencontre des créateurs, des producteurs et des diffuseurs dans le cadre du marché des nouveaux contenus.

Proposer une réflexion sur le secteur et les métiers du numérique et du Transmédia au travers d'ateliers ou des conférences.

- Encourager le développement de l'art numérique sous toutes ses formes et créer entre les pays producteurs de web séries un esprit de collaboration

•••

The Marseille Web Fest is the international festival of web series. The fifth edition will be held in October 2015 in Marseille, France.

The Marseille non-profit organization "IMAGO" is responsible for organizing this event.

Objectives are:

- *Organize a competition of 25 international web series facing a jury of international professionals.*
- *Facilitate the meeting of creators, producers and broadcasters in the market for new content.*
- *Propose a reflection on the industry and business digital and Transmedia through workshops or conferences.*
- *Encourage the development of digital art in all its forms, and create between the creators of web series a collaborative*

ARTICLE 2 – Sélection officielle / Official Sélection

Le Conseil d'Administration choisit et invite les web-séries qui seront présentées en compétition ou en hors compétition. Chaque web-série invitée en Sélection Officielle par le Comité de Présélection recevra un diplôme de participation.

Seuls peuvent être choisis et invités en Sélection Officielle des web-séries répondant aux critères ci après :

- Avoir été produit dans les 24 mois précédant le Festival
- Ne pas avoir été présenté dans un autre festival international (à l'exception UNIQUE du LAWEBFEST). Si la web-série est passée dans une sélection internationale (compétitive ou non) d'un festival, la web-série n'est pas éligible pour le Marseille Web Fest. Une sélection est internationale dès lors qu'elle présente des web-séries de différentes nationalités.
- Servir l'objet du Festival tel que défini à l'Article 1
- La durée de projection des web-séries ne doit pas dépasser 20 minutes, générique inclus.

La sélection officielle met l'accent sur la qualité et l'originalité des web-séries de fiction. Cette sélection, réalisée par des professionnels français, est faite à partir de critères qualitatifs précis (scénario, mise en scène, jeu d'acteurs, qualités techniques, etc.).

Grâce à cette «labellisation» officielle, les œuvres sélectionnées bénéficieront également de la promotion et de la notoriété toujours grandissante du Marseille Web Fest.

Au final, ce sont les 25 web-séries internationales qui sont projetées pendant 2 jours sur grand écran sous-titrées en langue française.



Marseille Web Fest

Festival international de la web-série

The Board of Directors selects and invites web series which will be presented in competition or out of competition. Each web series invited in the Official Selection by the Pre-selection Committee will receive a certificate of participation.

- *The web-series selected and invited Official Selection must satisfy the criteria below:*
- *Having been achieved in the 24 months preceding the Festival*
- *Not have been presented in another international festival (with the sole exception of LAWEBFEST). If the web-series was an international selection (competitive or not) of a festival, the web series is not eligible for the Marseille Web Fest. A selection is said international since it presents web series of various nationalities.*
- *Serve as the subject of the Festival as defined in Article 1*
- *The duration of broadcasting screen for each web series in competition should not exceed 20 minutes, credits included.*

The official selection focuses on the quality and originality of the web-series. This selection is carried out by French professionals, is made from specific qualitative criteria (script, directing, acting, technical skills, etc.).

With this official "labeling", selected works will also benefit from the promotion and the ever growing popularity of Marseille Web Fest.

Ultimately, it is the 25 international web-series that are planned for 2 days on the big screen subtitled in French.

ARTICLE 3 – Proposer sa web-série / Submit your web-serie

Le Marseille Web Fest est le festival international de la web-série de fiction. Toutes personnes physiques ou morales ayant produits ou réalisés une web-série de fiction peuvent proposer leur œuvre tout au long de l'année en répondant à un questionnaire de candidature disponible ici. La participation au Marseille Web Fest est entièrement gratuite.

Pour proposer votre web-série, une saison complète doit être finalisée avant le 30 avril 2015. Sa mise en ligne auprès du public ne doit pas être antérieure au 1er janvier 2013.

La date limite pour proposer une web-série pour l'édition 2015 est le 30 avril 2015.

•••

The "Marseille Web Fest" is the international festival of web-series (the webdoc are not accepted). Individuals or legal entities who produced or directed a web series may propose their work throughout the year, responding to a questionnaire application available on www.marseillewebfest.org. Participation in Marseille Web Fest is free.

To apply, complete season must be completed before April 30, 2015. The launch of the series should not be prior to 1 January 2013.

The deadline for this fourth edition is 30 April 2015.

ARTICLE 4 – Web-séries sélectionnées / Selected web-series

Tout réalisateur ou producteur ayant inscrit une web-série sera tenu pour responsable de la mise à disposition d'une copie de son œuvre lors du festival en cas de sélection. Aucun retrait de web-série après annonce de sa sélection ne sera accepté.

Pendant la durée du Marseille Web Fest, aucune des web-séries invitées ne peut être projetée hors des salles du Festival avant sa présentation officielle.

Toutes les web-séries présentées en version originale feront l'objet d'un sous-titrage en français. Est considérée comme version originale toute langue qui n'est pas francophone. Les web-séries françaises seront obligatoirement sous-titrées en anglais sur la copie. Les frais de sous-titrage d'un épisode de 20 minutes présentés au cours du Festival sont à la charge du festival.



Marseille Web Fest

Festival international de la web-série

Any director or producer who recorded a web series will be the legal responsibility for making available of a copy of his work at the festival, if selected. No withdrawal of web series after announcing his selection will be accepted.

Throughout the duration of Marseille Web Fest none of the web-series invited can be projected out of the Festival theaters before its official presentation.

All web-series presented in the original version will be subtitled in French. The festival considered "original version" any language that is not French. The French web series will necessarily be subtitled in English. The cost of subtitled an episode of 20 minutes presented during the Festival are the responsibility of the festival...

Article 5 – Jury Professionnel / Professional Jury

Le Conseil d'Administration du Festival désigne le Président et les 9 personnalités internationales composant le Jury des 25 web-séries en compétition.

Lors de l'élaboration du palmarès, le vote du jury a lieu au scrutin secret. Les décisions sont prises à la majorité absolue des votants aux deux premiers tours de scrutin et à la majorité relative aux tours suivants.

Le Président et le Délégué Général du Festival assistent aux délibérations du Jury. Ils ne prennent pas part au vote.

Ne peut faire partie des Jurys quiconque est intéressé à la production ou à l'exploitation d'une web-série en compétition.

Le Jury doit obligatoirement attribuer dans son Palmarès : le grand prix du Jury, le Prix du Scénario, le Prix d'Interprétation, le Prix de la musique originale, etc.

Une web-série ne peut recevoir qu'un seul des prix du Palmarès. Cependant, le Prix du Scénario et le Prix du Jury peuvent être, sur dérogation du Président du Festival, associés à un Prix d'Interprétation.

•••

The Board of directors of the Festival designates President and 9 international personalities which composes the Jury of 25 web series in competition.

During the elaboration of the prize list the vote of the jury takes place in the secret ballot.

Decisions are taken by an absolute majority of votes in the first two tours of voting and a majority on the following tours.

The President and the Director General of the Festival attend the deliberations of the Jury. They don't take part in the vote.

Cannot be a member of Jury whoever is interested in the production or in the exploitation of a web-serie in competition.

The Jury necessarily has to award in its Prize list: the Grand Prize of the Jury, the Prize of the best screenplay, the Prize of Performance acting, the Prize of the original music, etc.

A web serie cannot receive that the only one of the prize of the Prize list. However, the Prize of the best screenplay and the Grand Prize of the Jury can be, on dispensation of the President of the Festival, associated to a Prize of Performance acting.

ARTICLE 6 – Communication & Presse / Communication & Press

En cas de sélection, le festival se réserve le droit de présenter un extrait aux télévisions locales, nationales et internationales. Le festival se réserve également le droit d'utiliser les extraits de la web-série pour sa bande annonce officielle. De plus, des photographies pourront être utilisées à des fins de promotion (presse écrite, Internet).

Les web-séries retenues en Sélection Officielle s'engagent à faire apparaître sur tous supports publicitaires le logotype "Sélection Officielle" du Marseille Web Fest.

De plus, les lauréats et les sociétés de distribution s'obligent à faire figurer sur leurs matériels publicitaires la mention des prix telle que définie dans la charte graphique du Marseille Web Fest disponible sur le site officiel marseillewebfest.org



Marseille Web Fest

Festival international de la web-série

When selecting, the festival reserves the right to make a sample of the web series to the local, national and international television. The festival reserves the right to use the sample of the web series for its official trailer. In addition, photographs can be used for promotion (press, Internet).

The web-series that are retained in the Official Selection undertake to appear on all promotional material the logo "Official Selection" of the Marseille Web Fest.

In addition, the winners and production companies require to appear on their advertising materials the reference price as defined in the graphic charter of Marseille Web Fest available on the official website: marseillewebfest.org

Article 7 – Éléments à fournir / Elements to provide

La date limite des inscriptions est fixée au 30 avril 2015. Une fiche d'inscription doit être remplie avant cette date sur notre site internet. Les web-séries proposées à la sélection devront être mis à la disposition du festival au plus tard le 31 août 2015.

Lors de ces deux jours, les web-séries sélectionnées en compétition officielle seront projetées sur un grand écran pendant une durée maximale de 20 minutes. Afin de faciliter une projection dans les conditions optimales, les auteurs et/ou producteurs devront envoyer via une plateforme de téléchargement (ex. : WeTransfer ou Vimeo), les épisodes de leur choix (max. 20 minutes au total) au format haute définition Quicktime (minimum 1080).

Enfin, un visuel officiel en haute définition (minimum 300 dpi en .eps ou .jpeg) pour la réalisation de support de communication ainsi qu'un synopsis de maximum 100 mots, si possible en version anglaise et française sont également demandés.

Si les fichiers vidéos des web-séries ne sont pas parvenues à la date limite du 31 août 2015, leur projection ne pourra avoir lieu. Ce délai est impératif.

•••

The deadline for entries is 30 April 2015. A registration form must be completed before that date on our website. The web series available for selection should be made available to the festival no later than 31 August 2015.

During these two days, selected web-series, in official competition will be screened on a large screen for a maximum duration of 20 minutes.

To facilitate screening in optimal conditions, the authors and / or producers will send via a download platform (eg WeTransfer or Vimeo), episodes of their choice (up to 20 minutes in total), with high-definition Quicktime (minimum 1080).

Finally, an official visual in high definition (minimum 300 dpi in .Eps or .Jpeg) for the production of communication materials and a synopsis of 100 words maximum, if possible in English and French are also requested.

If the video files of web series are not received by the deadline of August 31, 2015, the screening will not take place. This period is imperative.

ARTICLE 12 – Engagements / Covenant

La participation au Marseille Web Fest implique l'adhésion au présent règlement et le respect préalable des conditions de présélection. En cas de désaccord sur l'interprétation du règlement, c'est le texte français qui fera foi. Le présent règlement s'applique à l'ensemble de la Sélection Officielle (Compétition, Hors Compétition).

L'association Imago a le pouvoir de régler tous les cas non prévus au présent règlement et se réserve le droit d'annuler le festival, en cas de problème majeur indépendant de sa volonté.

•••

Participation in the Marseille Web Fest implies acceptance of these rules and prior compliance with the conditions of pre-selection.

In case of disagreement on the interpretation of the Regulation, the French text shall prevail. This Regulation applies to all of the Official Selection (Competition, Out of Competition).

The non-profit organization Imago has the power to settle all cases not provided for in this Regulation and reserves the right to cancel the festival, in case of major problems beyond its control.